

CONTRAT AMAP VIANDE DE COCHON GAEC LA FERME DU MOULIN

Notre AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) respecte les principes de la charte établie par l'association Alliance Provence qui anime le réseau des AMAP.

Les objectifs d'une AMAP fixés par cette charte sont, entre autres, de :

- promouvoir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine,
- mettre en place une économie solidaire et de proximité entre ville et campagne,
- permettre à des consommateurs d'acheter à un prix juste des produits de qualité, en étant informés de leur origine et de la façon dont ils ont été produits.
- Recréer du lien social entre citoyens et agriculteurs, d'une part, et entre citoyens d'autre part.

Le présent contrat règle les modalités de vente entre Michel Hardy, éleveur d'ovins et de porc, et le consommateur.

Les distributions auront lieu au local de la Bugallière à Orvault, de 18 h à 19h30, une fois par trimestre. La première distribution aura lieu le jeudi 06 mai 2010.

Les consommateurs sont responsables de leurs produits dès réception, en particulier pour ce qui concerne le respect de la chaîne du froid. (Pensez à une glacière dans votre voiture !)

Les engagements de l'éleveur, Michel HARDY situé à La Martrais 44670 La Chapelle Glain -

Tél : 02.40.55.06.71 ou 06.88.76.59.70 :

◆ Je m'engage à fournir les **06/05, 07/10 2010 et 06/01, 06/04 2011** des colis de cochon d'un poids moyen de 10 kg, composé de rôtis divers, côtelettes, escalopes, saucisses ou chipo, 1 ou 2 pâtés à cuire, lard.

◆ Je m'engage à être présent à la distribution pendant toute la durée de la permanence.

◆ J'adhère aux principes de la Charte des Amap.

La race élevée est de type Longué et Bayeux, reconnue pour sa rusticité et sa bonne qualité de viande. En 2010, l'exploitation dénombre 3 truies et un verrat nourris exclusivement avec les produits de la ferme (sérum, céréales et restes). Les porcelets sont nourris sous la mère jusqu'à 2 mois. La durée de l'élevage est de 10 à 14 mois. L'élevage est certifié conforme au mode de production biologique par Ecocert n° 134983P et passe toute sa vie en plein air.

Les engagements du consommateur :

Nom :

Prénom :

Tél :

Adresse :

Mail :

- Je m'engage pour la période du contrat à soutenir l'éleveur dans sa démarche, et notamment à participer aux visites organisées sur la ferme et, si je le peux, à des chantiers-école.
- Je reconnais que les intempéries, les maladies font partie intégrante de l'élevage et accepte que la date de livraison soit décalée. Je sais que le goût de la viande évolue avec les saisons et l'âge des cochons, et je l'accepte.
- Je m'engage à venir prendre mes commandes aux dates et lieux communiqués ou à les faire récupérer par une personne de mon choix (en cas d'oubli, ma commande ne sera ni remplacée ni remboursée),
- J'adhère aux principes de la Charte des AMAP,
- J'adhère à l'échéancier et modalités de paiement de la commande ci-dessous,
- Je prends acte que le poids des colis peut varier légèrement.

Modalités de paiement

06/05/10	07/10/10	06/01/11	06/04/11
Nb colis.....x 108 € =	Nb colis.....x108 € =	Nb colis....x108 € =	Nb colis....x 108 € =

TOTAL :CHEQUES pour un montant total de€ libellés à l'ordre du Gaec du Moulin.
(un chèque par livraison encaissé dans la semaine précédent la livraison).

Fait en 2 exemplaires à Orvault, le2010

L'éleveur

Le consommateur